Commune de NEUVIC - 24

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

IDENTIFICATION *:*

Commune de NEUVIC – 8 av. Général de Gaulle – 24190 Neuvic
☎ : 05 53 82 81 80 - Courriel : mairie@mairie-neuvic-dordogne.fr

OBJET : occupation temporaire du domaine public en vue de l'exploitation de la base de loisirs (équipements de loisirs, location de bateaux électriques, snack-bar avec licence IV) – commune de Neuvic - 24190

TYPE DE CONTRAT : convention d'occupation temporaire du domaine public, en application des articles L. 2122-1 et suivants du code général de la propriété des personnes publiques.

DUREE : la convention est consentie pour une période comprise entre le 1er avril et le 31 octobre 2027 inclus, dont le candidat fixe librement l'amplitude (dates, jours et horaires d'ouverture) dans son offre, avec une ouverture obligatoire tous les jours en juillet et en août, au minimum l'après-midi.

REDEVANCE : 400 € par mois d'exploitation, montant fixé forfaitairement par la commune. L'entretien et les réparations des bateaux mis à disposition sont à la charge de l'occupant.

TYPE DE PROCEDURE : sélection préalable avec mise en concurrence, en application de l'article L. 2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER : Le dossier de consultation est téléchargeable sur le site de la mairie de Neuvic : **www.mairieneuvic.fr** – rubriques ma mairie – documents et procédures règlementaires – marchés publics.

CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES :

Le candidat doit transmettre son offre par mail mairie@mairie-neuvic-dordogne.fr ou par courrier à l'attention de Madame le Maire de Neuvic – mairie 8 avenue général de Gaulle – 24190 Neuvic

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Les demandes de renseignements complémentaires sont à adresser par courriel à : mairie@mairie-neuvic-dordogne.fr

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :

Vendredi 20 novembre 2026 à 12 h, délai de rigueur.

Date d'envoi de la publication et mise en ligne sur le site internet de la commune du présent avis : 19 octobre 2026.

Paulette DOYOTTE
Maire.